

La vie des seigneurs au Moyen Âge

Doc 1. La seigneurie.

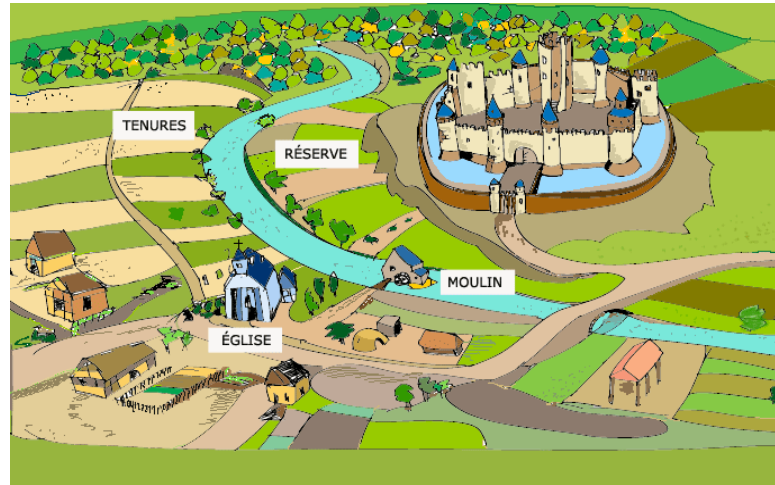
Au Moyen Âge, la majorité des habitants du royaume vivent à la campagne sur des vastes domaines agricoles qui appartiennent aux seigneurs, les seigneuries.

La seigneurie est divisée en deux parties :

- la réserve qui est la partie directement exploitée pour le seigneur,
 - les tenures qui sont les parcelles accordées par les seigneurs aux paysans.
- En échange de ces terres, les paysans payent des redevances ou effectuent des corvées.

Texte issu de Histoire, Histoire des arts, CMI, Nathan.

Doc 2. La seigneurie (reconstitution).



Source Maxicours.

Doc 3. Le château, lieu de vie.

Arnould fit élever, sur une motte, un donjon en bois. Il y aménagea trois niveaux.

Au premier niveau se trouvaient les celliers où l'on mettait les récoltes ainsi que de grands coffres et des tonneaux.

Au deuxième niveau, il y avait la grande chambre où dormaient le seigneur et sa femme, à côté, le dortoir des servantes et des enfants. À ce même étage, il y avait la cuisine.

Au niveau supérieur, il y avait des chambres hautes. Dans l'une dormaient les fils du seigneur, dans une autre, ses filles. Dans d'autres chambres se trouvaient les serviteurs chargés de surveiller le château et les gardes prêts à intervenir.

D'après Lambert, Histoire du comté de Guînes, XIII^e s

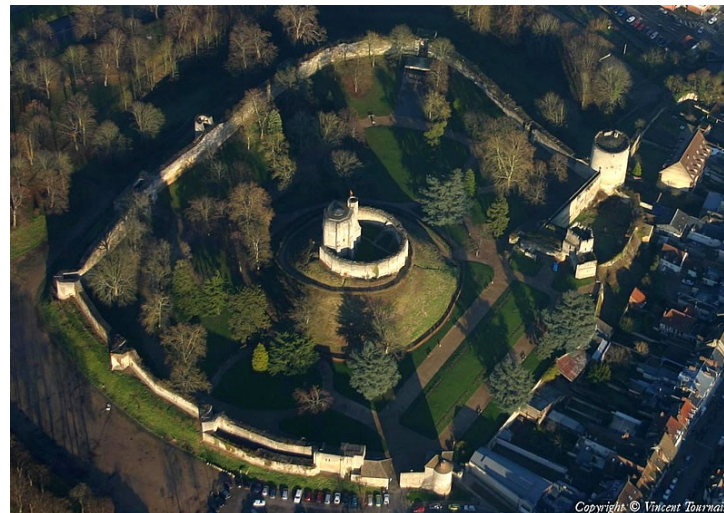
Doc 4. L'organisation de la seigneurie.

La réserve comprend la maison seigneuriale, des prairies, des terres labourables, des terres incultes. Il y a aussi 24 tenures. Les 11 serfs qui y vivent doivent 3 jours de travail par semaine sur la réserve ; il y a avec 12 femmes servies qui doivent filer 12 mesures de lin.

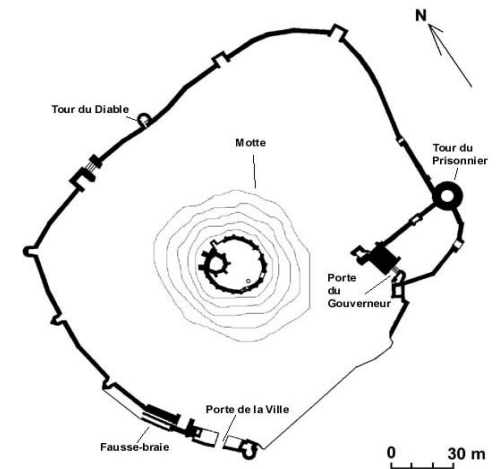
Les autres paysans, les vilains sont libres. Ils ont à travailler 2 jours par semaine sur la réserve et leurs 13 femmes ont à filer 6 mesures et demie de lin.

D'après le cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin (Pas de Calais), XII^{ème} siècle

Doc 5. Un château fort le château de Gisors.



Copyright © Vincent Tournaire



Source : Editions des Riches heures